



92701 COLOMBES CEDEX

☎ 01.47.60.80.00
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2025

N°**13**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 41
Représentés : 10
Absents : 2

Ayant voté pour : 39
Ayant voté contre : 11
Abstentions : 1
Ne prenant pas part
au vote : 0

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET
ANNEXE ZONE ARTISANALE GABRIEL PÉRI -
EXERCICE 2025

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 20 décembre 2024 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M.57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu la délibération n°7 du Conseil municipal du 10 avril 2025 approuvant le Budget primitif – budget annexe Zone artisanale Gabriel Péri – exercice 2025,

Considérant la nécessité de passer une décision modificative n°1,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article unique : Approuve la décision modificative n°1 – budget annexe Zone artisanale Gabriel Péri – exercice 2025 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses				Recettes			
	Budget Primitif 2025	Reports 2024	Décision modificative n°1	Total dépenses	Budget Primitif 2025	Reports 2024	Décision modificative n°1	Total recettes
Fonctionnement	382 599,64 €		1,00 €	382 600,64 €	382 599,64 €		1,00 €	382 600,64 €
Investissement	113 000,00 €	107 653,67 €	1,00 €	220 654,67 €	220 653,67 €	0,00 €	1,00 €	220 654,67 €
Total général	495 599,64 €	107 653,67 €	2,00 €	603 255,31 €	603 253,31 €	0,00 €	2,00 €	603 255,31 €

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 24 décembre 2025 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 24 décembre 2025

Identifiant de l'acte :

092-219200250-20251218-18769-DE-1-1



[Handwritten signature in blue ink]

Le Maire,

Signé électroniquement.
CHAIMOVITCH Patrick

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.